

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00877

Numéro SIREN : 803 283 563

Nom ou dénomination : 66 soixante six INTERIM

Ce dépôt a été enregistré le 12/05/2023 sous le numéro de dépôt B2023/002842

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	125	125		
	Fonds commercial (1)	220 000		220 000	220 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	739	739		
	Autres immobilisations corporelles	58 584	11 355	47 229	38 144
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 620		1 620	1 620
	TOTAL (II)	281 068	12 219	268 849	259 764
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	673 414		673 414	555 236
	Autres créances	2 442		2 442	2 243
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	242 974		242 974	434 149
	Charges constatées d'avance	8 644		8 644	4 039
	TOTAL (III)	927 474		927 474	995 668
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 208 542	12 219	1 196 324	1 255 432

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

1 620

1 620

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	50 000	50 000
	RESERVES		
	Réserve légale	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	286 675	286 429
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	205 699	193 246
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	547 373	534 675
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	44 869	89 209
	Emprunts et dettes financières divers (3)	97 313	117 484
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 055	25 289
	Dettes fiscales et sociales	482 587	484 790
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	6 127	3 985
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	648 950	720 757
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 196 324	1 255 432
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		205 698,58	193 245,88
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		648 950	676 050
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		158	144
(3) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 196 324** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 2 993 113** euros et un total **charges de 2 787 415** euros, dégageant ainsi un **résultat de 205 699** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	220 125					220 125
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	220 125					220 125
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	739					739
	Instal., agencement, aménagement divers	7 373					7 373
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	37 646		13 564			51 211
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 759		13 564			59 323
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 620					1 620
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 620					1 620
TOTAL		267 504		13 564			281 068

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	125			125
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	125			125
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	739			739
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 621	1 365		2 986
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	5 255	3 114		8 368
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 615	4 479		12 094
TOTAL		7 740	4 479		12 219

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	26 131		26 131	
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	26 131		26 131	
TOTAL GENERAL		26 131		26 131	

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			26 131	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 620	1 620	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	673 414	673 414	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 142	2 142	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	300	300	
	Charges constatées d'avances	8 644	8 644	
TOTAL DES CREANCES		686 120	686 120	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	158	158		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	44 710	44 710		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	18 055	18 055		
	Personnel et comptes rattachés	214 029	214 029		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	79 327	79 327		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	156 064	156 064		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	33 166	33 166		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	97 313	97 313		
	Autres dettes	6 127	6 127		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		648 950	648 950		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		44 350			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		97 313			

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	5 000,00	10,0000	50 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	5 000,00	10,0000	50 000,00

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des produits exceptionnels		4 508
Produits exceptionnels sur opérations de gestion <i>Prod.except./oper.gestion</i>	4 508	4 508
Total des charges exceptionnelles		742
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>Charges except./ope.gestion</i>	742	742
Résultat exceptionnel		3 766

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2022

FORMATIONS	21 366
REMBOURSEMENT IJ SALARIE	198
TOTAL	21 564

SCI CLEOPHEE 13
9 Rue des Amandiers
66300 PASSA

COMPTES ANNUELS

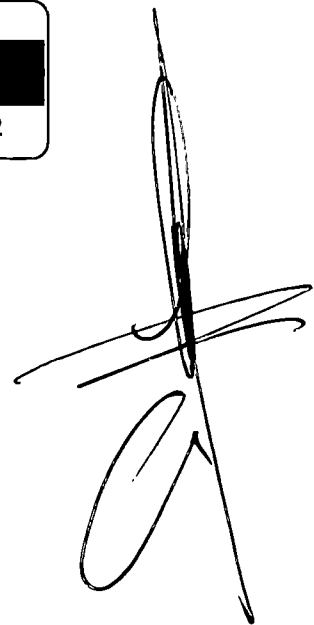
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

SARL 66 soixante six INTERIM

133 Avenue Alfred Kastler
Tecnosud I
66100 PERPIGNAN

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long vertical stroke.

66 soixante-six INTERIM
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 133 Avenue Alfred Kastler - Tecnosud 1
66000 PERPIGNAN-66100
803 283 563 RCS PERPIGNAN

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 23 MARS 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 205 698,58 euros de la manière suivante :

Pour former un bénéfice distribuable de	205 698.58 euros
---	------------------

A titre de dividende global à l'associée unique	205 000,00 euros
Soit Montant du dividende 41 euros par part	

Le solde	698,58 euros
----------	--------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 287 373,17 euros.

Les capitaux propres de la société s'élèvent à 342 373,29 euros.

L'associée unique déclare être informée que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit

être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à [Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % 205 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du mois d'avril 2023.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

193 000,00 euros, soit 38,60 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 193 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

100 000,00 euros, soit 20,00 euros par titre

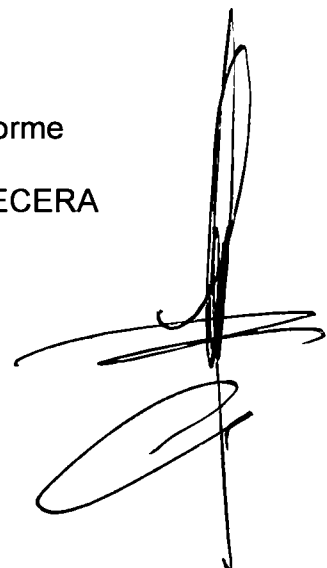
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

100 000,00 euros, soit 20,00 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000 euros

Certifié conforme
Le gérant
Stéphane BECERA

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' and 'B' that overlap, with a horizontal line crossing through the middle.